



LA VILLE DE GISORS

RECRUTE

DES AGENTS RECENSEURS (H/F)

**Dans le cadre de l'enquête INSEE de recensement de la population
Organisée sur le territoire national
Entre le 19 janvier et le 25 février 2023**

Placés sous l'autorité de la Responsable du recensement de la population - rattachée à la Direction des Affaires Générales et Juridiques.

MISSIONS :

Après une formation obligatoire de deux demi-journées, les agents seront chargés de remettre les questionnaires aux habitants des logements à recenser, puis de collecter leurs réponses. Vous aurez à vous présenter régulièrement en Mairie pour faire le point et rapporter les questionnaires de recensement remplis. Nous vous précisons qu'un taux de retour de plus de 96% est demandé par l'INSEE et que vous devez inciter les habitants à répondre par Internet prioritairement. La collecte doit impérativement être terminée le 25 février 2023 dernier délai.

PROFIL :

- Bonne présentation
- Bonne connaissance de la Ville de Gisors (noms des rues, des quartiers)
- Devoir de réserve, neutralité et discrétion pour respecter le secret des informations récoltées
- Très grande disponibilité (travail surtout le soir et le week-end)
- Facilité d'expression
- Qualités de contact alliant force de persuasion et persévérance
- Expérience dans un poste similaire fortement souhaitée

REMUNERATION :

Vous serez rémunérés au premier échelon du grade d'adjoint administratif territorial. Une indemnité forfaitaire de déplacement et une rémunération des 2 demi-journées de formation vous seront attribuées.

Adresser votre candidature (lettre de motivation avec un curriculum-vitae) uniquement par voie postale avant le 23 octobre 2022 dernier délai à :

Monsieur le Maire – Hôtel de Ville – BP 82 – Direction des Ressources Humaines
27140 GISORS

☎02.32.27.63.99 www.ville-gisors.fr